



Photo MB CAUE 34



Photo MB CAUE 34

Les aménagements portent sur la requalification de la voie principale qui traverse de part en part le village. Trois poches de stationnement nouvellement créées sont réparties dans le tissu bâti et accessibles depuis cette voie. Le réseau d'eaux pluviales a été entièrement repris. Quelques éléments de petit patrimoine, comme un lavoir ou une fontaine, ont retrouvé une utilité. Les maisons, aux façades composées en pierres apparentes, avec leurs perrons abrités et leurs escaliers extérieurs s'inscrivent avec plus de force dans la composition bâtie du village. L'intérêt de les maintenir en bon état se fait plus évident.



Photo MB CAUE 34



Photo MB CAUE 34



TRAVERSÉE DE VILLAGE

Romiguières (Hérault - 34)

Traversée et place de la Mairie



Photo MB CAUE 34

PROGRAMME

Une traversée de village et ses espaces publics attenants requalifiés

Avec ses 21 habitants, la plus petite commune de l'Hérault est implantée dans un paysage agricole composé de champs cultivés, de bois et de pâturages. Les maisons aux volumétries simples et pour la plupart en pierres apparentes, contribuent à donner des qualités à l'espace public. Pourtant ces qualités ne sont pas totalement exploitées, parasitées au fil du temps par des équipements ou des interventions privées inesthétiques. Les habitations sont desservies par des ruelles, étroites et sinueuses, inadaptées à la circulation automobile et au stationnement. L'assistance du CAUE a été requise par la municipalité pour l'accompagner dans la définition d'un programme d'actions visant la mise en valeur des espaces publics. Sur la base d'un diagnostic, la localisation judicieuse de poches de stationnement a été arrêtée. L'analyse de la structure du village, qui présente des limites imprécises où le privé se confond avec l'espace public, a permis de dégager des grandes lignes d'un cahier des charges, confié à un professionnel, pour conserver au village sa spécificité rurale.

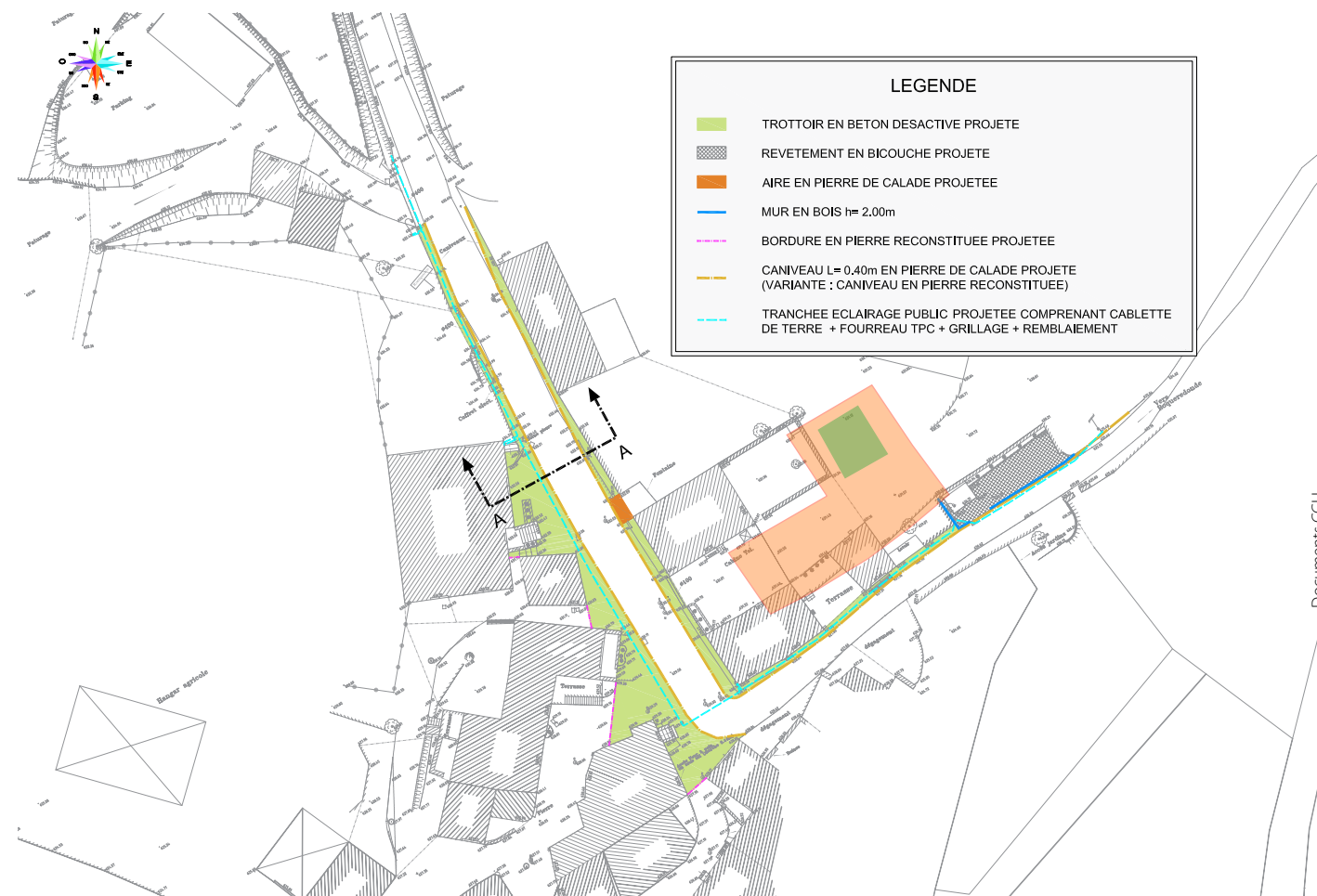
FICHE TECHNIQUE

Maîtrise d'ouvrage déléguée	Communauté de Communes Lodévois et Larzac Tél : 04 67 88 90 90
Conseils à la maîtrise d'ouvrage	CAUE de l'Hérault
Maîtrise d'œuvre	Valérie Labarthe, architecte paysagiste
Bureau d'étude ingénierie	René Gaxieu
Réalisation	2009
Superficie	800 m ²
Montant des travaux	226 300 € HT
Financements	Commune 22% Communauté de Communes Lodévois et Larzac 40% Département 22% - Divers 16%

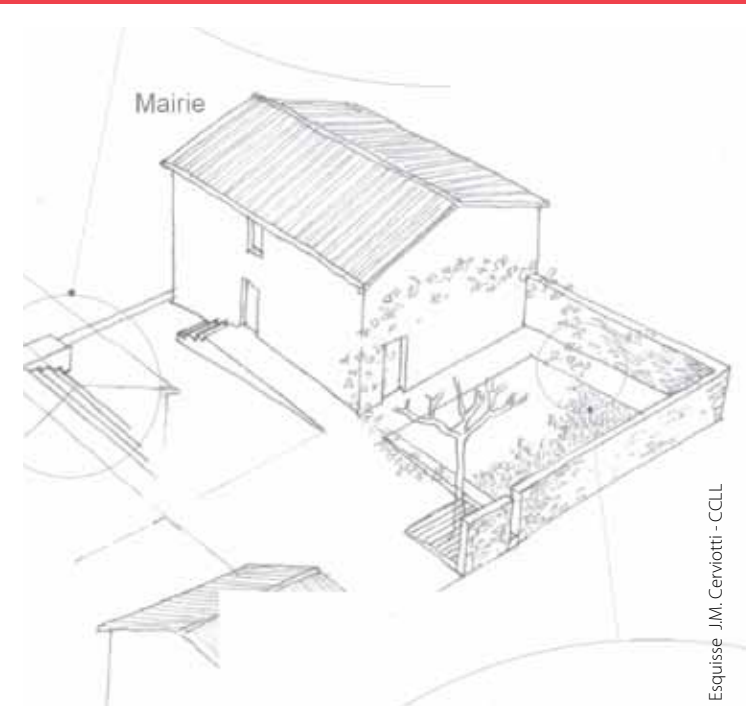


Caractéristiques générales

Les caniveaux en pierres de calade s'allient à un revêtement de béton gravillonné de couleur claire. Ce revêtement s'étend jusqu'aux pieds des façades bordant la voie principale, ménageant plusieurs «placettes», à l'échelle de cette petite commune. L'accent a été porté sur le respect du caractère rural et rustique du site avec des interventions minimalistes et un choix de matériaux, en partie locaux, dans une mise en œuvre simple.



Documents CCLL



Les travaux de mise en accessibilité donnent à la place de la mairie un caractère contemporain et permettent de redécouvrir les qualités du patrimoine communal. Des espaces soignés, qui séduisent autant les habitants que les visiteurs.

